

## PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer

Service Environnement Forêt  
Sécurité Routière

Unité Forêt

Dossier suivi par :  
Frédéric ORTIZ

☎ : 04.68.51.95.44

☎ : 04.68.51.95.95

✉ : frederic.ortiz@pyrenees-orientales.gouv.fr

26 AOUT 2013

Perpignan, le

ARRETE PREFECTORAL n° 2013238-0012  
portant autorisation des places à feux situées sur le  
territoire des communes du département des  
Pyrénées-Orientales relevant du code forestier.

LE PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES  
Chevalier de la Légion d'Honneur

**VU** le code forestier modifié par ordonnance du 26 janvier 2012 notamment les articles L 111-2 , L 131-6 , L 161-1, R 131-4 ;

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 3027/2008 du 17 juillet 2008 portant autorisation des places à feu ;

**VU** l'arrêté préfectoral en vigueur relatif aux mesures de prévention des incendies de forêt et milieux naturels et notamment ses articles 1, 15 et 16 et son annexe n° 7 ;

**VU** l'avis de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité, lors de sa séance du 5 juillet 2013 ;

**Considérant** qu'en application des dispositions de l'arrêté préfectoral susvisé, il appartient au préfet d'autoriser les places à feu répondant aux conditions prévues à son annexe n° 7 dans les communes relevant des dispositions du code forestier ;

**SUR** la proposition de M. le directeur de cabinet ;

## ARRÊTE

Art. 1<sup>er</sup>. En zone forestière, telle que définie dans l'article 1er de l'arrêté préfectoral relatif aux mesures de prévention des incendies de forêt et milieux naturels, l'emploi du feu est autorisé dans les foyers spécialement aménagés dont la liste est annexée au présent arrêté

Art. 2. – L'autorisation d'allumer du feu est strictement limitée aux foyers identifiés et spécialement aménagés à cet effet.

Art. 3. – Les propriétaires ou gestionnaires des sites autorisés sont chargés de mettre en place une signalétique appropriée pour chaque foyer. Celle-ci devra comprendre au minimum les éléments suivants :

- la référence du présent arrêté,
- la commune de situation,
- le numéro d'agrément ( référence indiquée sur le tableau annexé),
- les consignes de sécurité à respecter (extinction du feu après usage avec de l'eau, interdiction de stocker des éléments combustibles),
- indication des restrictions d'usage en période de vent fort ou dans les périodes de risque exceptionnel (information du risque journalier sur le serveur téléphonique :04 68 38 12 05),
- le numéro d'appel des secours en cas de sinistre (18 ou 112).

Art. 4. – Le présent arrêté sera notifié à l'ensemble des maires des communes concernées ; Il sera par ailleurs affiché en mairie par le soin des maires qui attesteront de l'accomplissement de cette mesure de publicité par un certificat d'affichage.

Art. 5. – L'arrêté préfectoral N°3027/2008 du 17 juillet 2008 sus-visé est abrogé.

Art. 6. – M le directeur de cabinet, M le secrétaire général, M. le sous-préfet de Céret, Mme la sous-préfète de Prades, M. le directeur départemental des services d'incendie et de secours, M. le directeur départemental des Territoires et de la Mer, M. le colonel, commandant le groupement de gendarmerie des Pyrénées-Orientales, M. le chef de l'agence interdépartementale Aude – Pyrénées-Orientales de l'office national des forêts, les agents de l'office national de la chasse et de la faune sauvage, les agents du conseil supérieur de la pêche, Mme. la présidente du conseil général des Pyrénées-Orientales, Mmes et MM. les maires sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché dans les mairies et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Orientales.

Le Préfet  
  
René BIDAL

**ANNEXE : Liste des places à feu autorisées Arrêté préfectoral N° 2013238-0012 du 26 Août 2013**

COMMUNE DE SITUATION	NUMERO D'AGREMENT	LIEU DIT	NATURE DE LA PROPRIETE
AMELIE-LES-BAINS-PALALDA	386	Fontaine Pages	Autre
ANGOUSTRINE-VILLENEUVE-DES-ESCALDES	370	Chapelle Saint Martin	
ANGOUSTRINE-VILLENEUVE-DES-ESCALDES	436	Etang du pradeil	Forêt Communale
ANSIGNAN	207	Le moulin, entre riviere Agly et Desix	Autre
ANSIGNAN	208	Le moulin, entre riviere Agly et Desix	Autre
ANSIGNAN	209	Le moulin, entre riviere Agly et Desix	Autre
ARBOUSSOLS	414	Aire de jeu du village	Communal
ARLES-SUR-TECH	195	Fontaine des buis	Autre
ARLES-SUR-TECH	196	Fontaine des buis	Autre
ARLES-SUR-TECH	197	Fontaine des buis	Autre
ARLES-SUR-TECH	198	Fontaine des buis	Autre
ARLES-SUR-TECH	199	Fontaine des buis	Autre
AYGUATEBIA-TALAU	418	Place de la Mairie	Communal
AYGUATEBIA-TALAU	439	Pic de la Tausse	Forêt militaire
AYGUATEBIA-TALAU	440	Col de Brillles	Forêt militaire
BANYULS-SUR-MER	256	Square Henry Parce	Autre
BANYULS-SUR-MER	328	Square les accacias	
BANYULS-SUR-MER	329	Square les accacias	
BELESTA	398	Aire de jeux et Campings Car	Communal
BOLQUERE	175	Cabane Jasse del Pas	Foret Communale
BOLQUERE	434	Boulodrome	Communal
BOLQUERE	435	Termanal de Loisir	Foret Communale
BOULETERNERE	273	Bord RD 618	Autre
CAIXAS	282	Mairie	Autre
CAMPOME	368	Espace Castellane	
CAMPOME	369	Della l'Aygue	
CARAMANY	388	Boulodrome	
CARAMANY	389	Lavoir	
CARAMANY	403	Bord plan d'eau, côté village, proche point d'eau n°806	Autre
CASTEIL	6	Proche table d'orientation	Foret Domaniale
CATLLAR	351	Village	Communal
CATLLAR	420	Chapelle St Jacques de Calaons	Communal
CAUDIES DE CONFLENT	367	Ancienne école	Communal
CAUDIES DE CONFLENT	366	Lac de Caudiès	Forêt Communale
CAUDIES-DE-FENOUILLEDES	371	Castel Fizel	Camping gestion privée
CAUDIES-DE-FENOUILLEDES	372	Castel Fizel	Camping gestion privée
CAUDIES-DE-FENOUILLEDES	373	Castel Fizel	Camping gestion privée
CAUDIES-DE-FENOUILLEDES	240	Notre Dame de Lavall	Ermitage
CAUDIES-DE-FENOUILLEDES	241	Notre Dame de Lavall	Ermitage
CERET	146	Fonfrede	Foret Communale
CODALET	421	Village	Communal
CODALET	433	La riberette	Communal
COLLIOURE	257	Ermitage de consolation	Autre
COLLIOURE	374	Hameau du Rimbau	
COLLIOURE	441	Fort Miradou	Terrain militaire
CORSAVY	141	Aire de pique nique bord D43a	Autre
CORSAVY	143	Aire de pique nique bord D43a	Autre
ERR	404	Fontanilles	Forêt Communale
ERR	405	Cotzé	Forêt Communale
ERR	406	Les Aires	Forêt Communale
ESCARO	437	Camp Gros de Falet	Communal
ESTAGEL	409	Chapelle Saint Vincent	Communal
ESTAGEL	410	Stade	Communal
ESTOHER	58	Refuge de la Moulina	Forêt Domaniale
ESTOHER	59	Refuge de mas Malet	Forêt Domaniale

COMMUNE DE SITUATION	NUMERO D'AGREMENT	LIEU DIT	NATURE DE LA PROPRIETE
EUS	413	Aire d'accueil haut de village près de mairie de la maison du temps libre	Communal
FELLUNS	216	Plan d'eau	Autre
FELLUNS	217	Plan d'eau	Autre
FELLUNS	217	Plan d'eau	Autre
FELLUNS	381	Village derrière Mairie	Village
FELLUNS	381	Village derrière Mairie	Village
FELLUNS	381	Village	
FENOUILLET	239	Plan d'eau, sud RD9	Autre
FILLOLS	364	Interface Viillage - D27	Communal
FONTPEDROUSE	165	Refuge de l'Orri	Forêt Communale
FONTPEDROUSE	166	Retenue d'eau	Forêt Communale
FONTPEDROUSE	422	Ras de La Carança - Refuge	Forêt Communale
FONT-ROMEU-ODEILLO-VIA	61	Reservoir sud Lycee climatique	Forêt Communale
FONT-ROMEU-ODEILLO-VIA	15	Abri Mollera dels Clots	Forêt Domaniale
FORMIGUERES	63	Refuge des Camporells	Forêt Domaniale
FORMIGUERES	64	Refuge des Camporells Maison du capcir	Forêt Domaniale
FORMIGUERES	352	Lac de l'Olive	
FORMIGUERES	353	Annexe mairie de Villeneuve	
FORMIGUERES	394	Col de Sansa	Forêt Domaniale
FOSSE	417	Village derrière Mairie	Village
ILLE-SUR-TET	269	Bord de Têt (Rive gauche, chemin de Cazenove)	Communal
ILLE-SUR-TET	270	Bord de Têt (Rive gauche, chemin de Cazenove)	Communal
ILLE-SUR-TET	271	Bord de Têt (Rive gauche, chemin de Cazenove)	Communal
ILLE-SUR-TET	272	Bord de Têt (Rive gauche, chemin de Cazenove)	Communal
LA BASTIDE	287	Camping	Autre
LA BASTIDE	288	Village	Autre
LA LLAGONNE	342	Garage communal	
LAMANERE	324	Carrer de Santa Christina	
LAMANERE	325	Plan d'eau	
LAROQUE-DES-ALBERES	150	Col de l'Ullat	Forêt Domaniale
LAROQUE-DES-ALBERES	152	Col de l'Ullat	Forêt Domaniale
LAROQUE-DES-ALBERES	153	Col de l'Ullat	Forêt Domaniale
LAROQUE-DES-ALBERES	156	Col de l'Ullat, G <sup>te</sup> d'etape	Forêt Domaniale
LAROQUE-DES-ALBERES	157	Col de l'Ullat, Depart piste AL18bis	Forêt Domaniale
LAROQUE-DES-ALBERES	158	Source Correc del Roc dels 3 Termes	Forêt Domaniale
Latour de Carol	128	La Ribersassa	Communal
Latour de Carol	129	La Ribersassa	Communal
Latour de Carol	130	Riu del Querol	Communal
LATOURE-DE-FRANCE	243	Bord de l'Agly,entree est de la commune, bord D17	Autre
LATOURE-DE-FRANCE	244	Bord de l'Agly,entree est de la commune, bord D17	Autre
LATOURE-DE-FRANCE	245	Entree ouest de la commune, carrefour avec D9	Autre
LATOURE-DE-FRANCE	246	Entree ouest de la commune, carrefour avec D9	Autre
LE TECH	330	Carrer d'Avall	
LE TECH	331	Salle polyvalante	
LE VIVIER	399	Chapelle Sainte Eulalie	Communal
LE VIVIER	400	Mairie	Communal
LES ANGLES	71	Cabane de Vallserre	Forêt Communale
LES ANGLES	72	Cabane de Vallserre	Forêt Communale
LES ANGLES	75	Aire de pique nique Forêt de la Mate, piste CA38	Forêt Communale
LES ANGLES	81	Lac de Matemale	Forêt Communale
LES ANGLES	82	Aire de pique nique Lac de Matemale	Forêt Communale
LES ANGLES	185	Abri Jasse de Bernardi	Forêt Domaniale
LES ANGLES	419	Zone de bivouac du barrage des Bouillouses	
MATEMALE	77	La Matte	Communal
MATEMALE	78	La Matte	Communal
MAURY	250	Nord commune, bord RD19	Autre

COMMUNE DE SITUATION	NUMERO D'AGREMENT	LIEU DIT	NATURE DE LA PROPRIETE
MILLAS	255	Lac	Autre
MONTAURIOL	281	Mairie	Autre
MONTBOLO	290	Village	Autre
MONTBOLO	291	Village	Autre
MOSSET	31	Refuge du Callau	Autre
MOSSET	32	Refuge du Callau	Autre
MOSSET	355	Terrasse, sous eglise	
NAHUJA	134	refuge	Forêt Communale
NAHUJA	408	font nahuja, le Rigail	Forêt Communale
NYERS	423	Bord de Rivière de Mantêt	
OLETTE	347	Gare	Autre
OLETTE	362	Refuge au-dessus de la Mouline	
OMS	283	Village	Autre
OPOUL-PERILLOS	332	Chemin de Vespeille aire de jeux	
OPOUL-PERILLOS	333	Stade	
OSSEJA	114	fontaine monier	Communal
OSSEJA	344	plan d'eau	Communal
OSSEJA	116	fontaine santa	Forêt Communale
OSSEJA	120	fontaine de l'orry d'andreu	Forêt Communale
OSSEJA	121	font de l'orry d'andreu	Forêt Communale
OSSEJA	122	font de l'orry d'andreu	Forêt Communale
PALAU DE CERDAGNE	119	Jasse de Palau	
PALAU DE CERDAGNE	343	Aire de loisirs bois du Lion	
PEZILLA-DE-CONFLENT	403	Le moulin	Communal
PEZILLA-LA-RIVIERE	376	Les Ortes	
PLANEZES	416	Bord d'Agly (rive gauche)	Communal
PORTA	429	Bord du Carol - hameau de Porta	
PORTA	430	Gîte Communal - halmeau de Porta	
PORTA	431	Bord du Carol - hameau de Carol	
PORTE PUYMORENS	131	El Passet	
PORTE PUYMORENS	132	Aire de pique nique du Passet	
PORTE PUYMORENS	133	Aire de pique nique du Passet	
PORT-VENDRES	427	Aire de loisirs et de détente du Val de Pintes	Communal
PORT-VENDRES	428	Aire de loisirs et de détente du Val de Pintes	Communal
PORT-VENDRES	442	Fort Béart	Terrain militaire
PRADES	305	Bord de Têt	Communal
PRATS-DE-MOLLO-LA-PRESTE	100	Village, Bord de Tech	Autre
PRATS-DE-MOLLO-LA-PRESTE	103	Aire de pique nique Fontaine	Autre
PRATS-DE-MOLLO-LA-PRESTE	87	Els Forquets	Foret Domaniale
PRATS-DE-MOLLO-LA-PRESTE	88	Els Forquets	Foret Domaniale
PRATS-DE-MOLLO-LA-PRESTE	89	Els Forquets	Foret Domaniale
PRATS-DE-MOLLO-LA-PRESTE	91	Abri des Forquets	Foret Domaniale
PRATS-DE-MOLLO-LA-PRESTE	94	Cabane pastorals des Forquets	Foret Domaniale
PRATS-DE-MOLLO-LA-PRESTE	97	Els Forquets	Foret Domaniale
PRATS-DE-MOLLO-LA-PRESTE	99	G <sup>te</sup> d'etape	Foret Domaniale
PRATS-DE-MOLLO-LA-PRESTE	104	Aire de pique nique	Foret Domaniale
PRATS-DE-MOLLO-LA-PRESTE	105	Aire de pique nique Fontaine	Foret Domaniale
PRATS-DE-MOLLO-LA-PRESTE	107	Cabane pastorale des Estables	Foret Domaniale
PRATS-DE-SOURNIA	218	Entree nord village	Autre
PRUGNANES	377	G <sup>te</sup> d'etape	
PRUGNANES	378	Terrain de boules	
PY	341	Refuge Da Silva	
RABOUILLET	223	Aire de pique nique	Foret Communale
RABOUILLET	334	Foyer, village	
RABOUILLET	335	Le Riolet, Village	
RASIGUERES	247	Bord Agly, sud-ouest de la commune, bord D9	Autre
REYNES	336	Espace loisir	
REYNES	337	Pont de Reynes	
RIA-SIRACH	432	Aire de loisir bord de Tet	Communal
RODES	339	Bord de Têt (Rive droite)	Communal
SAINTE LEOCADIE	135	terra negra	Forêt Communale
SAINTE LEOCADIE	407	font ste leocadie	Forêt Communale
SAINT-GENIS-DES-FONTAINES	380	La Siurede	

